

E - ANNEXES

E-1 Servitudes d'Utilité Publique

E-1-3 Radioélectriques et aéronautiques

Plan E-1-3.09

Centré / La Chapelle-Thouarault

Elaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Mise à jour n°5 par arrêté de la Présidente de Rennes Métropole du 21/03/2022

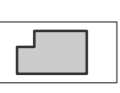
Echelle : 1 / 10 000
Mars 2022



Éléments de contexte



Limite communale



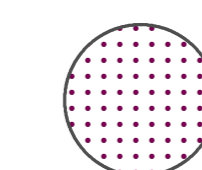
Parcelle et bâti cadastral

Servitudes radioélectriques



Station radioélectrique

Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques (PT1)

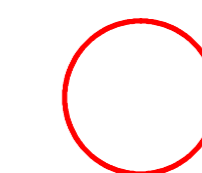


Zone de garde

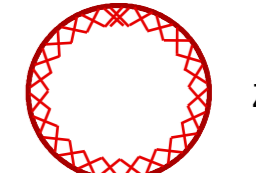


Zone de protection

Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles (PT2)



Zone primaire de dégagement



Zone secondaire de dégagement



Zone spéciale de dégagement

Servitudes aéronautiques

129

Servitude aéronautique de balisage (aérodromes civils et militaires) (T4) et de dégagement de l'aéroport contre les obstacles (T5)

119

T7

Servitude aéronautique établie à l'extérieur des zones de dégagement (T7) (non cartographiée sur le plan. Elle s'applique sur l'ensemble du territoire de Rennes Métropole en dehors des secteurs concernés par les servitudes T4, T5)



Sources : ©Rennes Métropole (SPEU), mars 2022 ; ©DGFiP (cadastre), 2021
©Rennes Métropole (SIG) (données PNIC) mars 2021 ; ©Rennes (fond de plan topographique général), 2021 ; ©DGAC, fév. 2022
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAUHSPEU), mars 2022
Logiciel SIG : ArcGIS, 10.3.1
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)
0 250 500 m.

